

Bureau des examens de l'enseignement supérieur et de la VAE

Affaire suivie par :
François Pizard
Tél : 04 42 91 72 04
Mél : francois.pizard@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 19 février

Le recteur de la région académique PACA
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités

Vu l'arrêté du 15 février 2018 portant création et fixant les conditions de délivrance du Brevet de Technicien Supérieur « **Management Hôtellerie Clientèle** ».

NOTES CANDIDATS :

L'académie d'Aix-Marseille a été désignée comme académie pilote inter académique pour l'organisation de l'examen du BTS Management en Hôtellerie et Restauration – Session 2021.

CENTRES D'ÉPREUVES (écrites, orales, pratiques) :

➤ **Candidats de l'Académie d'Aix-Marseille :**

Toutes les épreuves auront lieu au :

↔ **Lycée de l'Hôtellerie et de l'Alimentation**
114, Avenue Zénatti - 13008 MARSEILLE

↔ **Lycée Paul Arène**
13 avenue du stade – 04200 SISTERON :

Epreuves écrites : Candidats Alpes-de-Haute Provence

Centre épreuve orale Mercatique en HR (E4) :

- Candidats Vaucluse et Alpes-de-Haute Provence (Option A, B et C)

Centre épreuve pratique Conception et Production de Service en HR (E5) :

- Option A et B : Candidats Vaucluse et Alpes-de-Haute Provence.

➤ **Candidats de l'Académie de Nice :**

↔ **Lycée Technique Hôtelier Paul Augier** - 163, Boulevard René Cassin – 06200 NICE
Les candidats de l'académie de Nice présenteront les épreuves orales de langues au Lycée Hôtelier de Monaco.

➤ **Candidats de l'Académie de Monaco :**

↔ **Lycée Hôtelier de Monaco**

➤ **Candidats du Var au :**

➤ Toutes les épreuves auront lieu au :

↔ **Lycée des Hôtelier Anne Sophie Pic** – Place Vatel – 83000 TOULON

➤ **Candidats de l'Académie de Corse :**

➤ Toutes les épreuves auront lieu au :

↔ **Lycée Fred Scamaroni** – Cité Montesorro – Rue de la 4^{ème} DMM –
20600 BASTIA

➤ **Candidats de l'Académie de la Réunion :**

➤ Toutes les épreuves auront lieu au :

↳ Lycée Hôtelier « La Renaissance » - Plateau Caillou – 97867 SAINT PAUL cedex

➤ **Candidats de l'Académie de Mayotte :**

➤ Toutes les épreuves auront lieu au :

↳ Lycée Hôtelier de Kaweni – 97600 Mamoudzou

Les délibérations du jury auront lieu au Lycée de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de Marseille, **le mercredi 30 juin 2021 à 14 h 30.**

DOSSIER PROJET D'ENTREPREUNARIAT ET DOSSIER DE STAGE6

Les candidats devront déposer, dans leur centre d'épreuve leur dossier de Projet d'entrepreneuriat (E3.2) (candidats sous forme ponctuelle uniquement) et leur dossier de stage (Deuxième partie de l'épreuve E5) en trois exemplaires, au plus tard pour **le 07 avril 2021** . :

Une commission de vérification des dossiers se réunira dans chaque centre d'épreuves orales à partir **du 11 mai 2021**. Cette réunion se tiendra sous l'autorité du chef de centre qui se chargera de convoquer les membres de la commission

Le dossier est constitué des documents VIII.2, VIII.3, et VIII.4 dans les Annexes de la Circulaire Nationale d'organisation (en ligne sur le site de l'académie d'Aix-Marseille).

DATE LIMITE DE DEPOT DES LIVRETS SCOLAIRES

Les livrets scolaires de tous les candidats (y compris les candidats CNED) devront être transmis au plus tard pour **le 09 avril 2021** au Lycée de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de Marseille

- 114, Avenue Zénatti - 13008 MARSEILLE. Pour rappel depuis la session 2015, les livrets scolaires sont édités par les établissements conformément au modèle fourni en annexe de la circulaire nationale

NOTE AUX CANDIDATS EPREUVE E5 CONCEPTION PRODUCTION SERVICE :

Pour les candidats présentant les épreuves pratiques de l'option C, il est recommandé de se munir d'un déjeuner.